



COMMISSION DES TERRAINS & INFRASTRUCTURES REUNION DU 30 JUIN 2025

PAGE 1/4

Présents : Mrs BONNET Jean-François – CLAVIERE Henri – BLATT Daniel - RATHONIE Patrick – TREMOUILLE Serge – LEYGE Marc.

Assistent : Mme SEGUREL Marie-Hélène - Mr BESSE Franck.

Excusée : Mme ROULAUD Virginie.

Jean-François BONNET ouvre la séance en présentant les Sous-Commissions.

Il précise que cela ne change pas le fonctionnement actuel, que les binômes pour les contrôles restent les mêmes pour la saison à venir.

Il indique également, qu'une réunion aura lieu tous les 2 mois afin de faire le point.

Sous-Commission en charge des terrains et infrastructures :

Henri CLAVIERE – Daniel BLATT – Patrick RATHONIE – Virginie ROULAUD – Serge TREMOUILLE.

Suivi administratif : Franck BESSE.

Sous-Commission en charge du FAFA :

Henri CLAVIERE – Jean-François BONNET – Marc LEYGE – Daniel BLATT – Patrick RATHONIE.

Suivi administratif : Marie-Hélène SEGUREL.

Présentation de la composition de la Commission Régionale :

Commission Régionale des Terrains et infrastructures sportives :

BARRIERE Philippe – AUGUSTIN Mickaël – BASIRICO Jean-Claude – CLAVIERE Henri – DELANNES Mathilde – DESAINTEJEAN Jacky – DUMAS Jacques – DUPUY François – ECOBICHON Thierry – GUICHARD Vincent – HERAULT Patrice – JASKOT Nicolas – LACOME Philippe – PETIT Jean-Jacques – ROBERT Sandra – ROULON Max – VERGNAUD Philippe.

Commission Régionale FAFA :

GRENET François – ETHEVE Franck – LEYGE Marc – VEYSSY Catherine – AUBLANC Serge – BARROT Pierrette – BASQ Stéphane – BLONDY Jonathan – BONNET Jean-François – GOUGNARD

COMMISSION DES TERRAINS & INFRASTRUCTURES REUNION DU 30 JUIN 2025

PAGE 2/4

Alexandre – GUAGLIARDI Loreto – JOHNSON Timothée – LACOUÉ NEGRE Michel – MICHELET Sylvain – ROUGER Alain – SELLE Jean-François – BARRIERE Philippe.

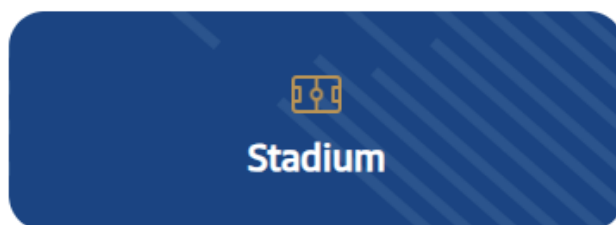
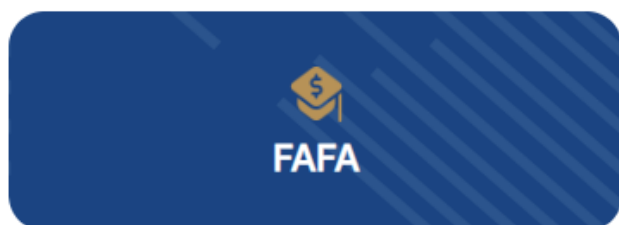
Le Président Jean-François BONNET fait un retour de la réunion Régionale FAFA du 12 Juin 2025 avec le bilan de fin de saison.

Henri CLAVIERE, Président de la Commission des Terrains et Equipements présente le programme FAFA sur Foot2000 dont il est chargé pour saisir toutes les demandes. Il souhaite expliquer le fonctionnement, afin qu'à la fin de la mandature, la personne qui aura la charge de cette Commission puisse comprendre le fonctionnement. Les possibilités de dossiers sont de : 11 pour la saison 2025/2026 contre 14 pour celle-ci.

Les 2 onglets ci-dessous sont sur le site "PORTAIL BLEU". A l'heure actuelle, les droits sont ouverts pour Marie-Hélène SEGUREL, Jean-François BONNET et Henri CLAVIERE. Il a été fait une demande par la LFNA afin que tous les membres des Commissions concernées puissent être "consultant". A ce jour, les adresses mail ont été fournies à Mr TRAN de la FFF et aucun District n'a de réponses.

Tous les dossiers FAFA sont dématérialisés et ils doivent être saisis avec rigueur et sérieux sous peine de rejet. Une vue des pièces à renseigner pour un dossier est jointe ci-dessous. Chaque dossier n'a pas le même besoin de pièces. Le copier-coller ne sert à rien.

Tout dossier saisi doit être complet sinon tout est à recommencer.



La fiche-projet dûment complétée et signée par le représentant légal du porteur du projet (Exemple : Monsieur le Maire) et/ou par le représentant légal du club support		FICHE PROJET LEDS SIGNEE.pdf (0,62mo)		
Validation Ligue: 	Voté le: 16/10/2024	Enregistré le: 23/10/2023 Obligatoire		
La délibération du maître d'ouvrage mentionnant l'objet du projet, le coût, le plan de financement et la demande de subvention		230223 DCM 2023-14 Eclairage terrain Honneur (1).pdf (0,10mo)		
Validation Ligue: 	Voté le: 16/10/2024	Enregistré le: 20/10/2023 Obligatoire		
Le justificatif de la propriété du terrain ou des équipements concernés + l'attestation officielle du propriétaire du terrain autorisant la création d'un équipement sur sa propriété				
Le/les devis descriptif(s) et estimatif(s)		230222 Chiffrage PRO Eclairage E6 150 Lux V2 22_12_2022 (1).pdf (0,17mo)		
		Enregistré le: 20/10/2023 Obligatoire		

COMMISSION DES TERRAINS & INFRASTRUCTURES REUNION DU 30 JUIN 2025

PAGE 3/4

Une vue des différents types de dossiers :

- Bleu : Les dossiers saisis par le District et en attente à la LFNA. (9)
- Jaune : Les dossiers en préparation où il manque des éléments. (3)
- Orange : Les dossiers validés par le District, la LFNA voire la FFF en attente de réalisations et de factures (15)
- Rouge : Les dossiers réglés (60)

DOSSIERS À VALIDER

9

>

PROJETS EN PRÉPARATION

Afficher / Masquer

3

>

SUIVI DE DOSSIERS

15

>

DOSSIERS FERMÉS

60

>

F.A.F.A.

Fonds d'aide au Football Amateur

En ce qui concerne les terrains et infrastructures, les dossiers sont dématérialisés aussi. Une nouveauté depuis cette saison, les collectivités sont informées plusieurs mois à l'avance de l'échéance à venir de telle ou telle installation ou éclairage par un lien que la FFF envoie directement sous l'intitulé "NO REPLY FFF" ce qui, parfois, prête à discussion avec les PUBS au niveau des mairies. Il y a 6 types de dossiers à remplir :

- 1* AVIS PREALABLE POUR HOMOLOGATION
- 2* HOMOLOGATION
- 3* CONFIRMATION HOMOLOGATION
- 4* AVIS PREALABLE POUR HOMOLOGATION ECLAIRAGE
- 5* HOMOLOGATION ECLAIRAGE
- 6* CONFIRMATION ECLAIRAGE

Les collectivités doivent fournir toutes les pièces demandées. Inutile de dire qu'il faut souvent relancer.

Intervention de Franck BESSE concernant la possibilité d'avoir les dates et années des fins d'homologations sur les terrains, afin de pouvoir en amont, prévenir les clubs, et donc, ne pas mettre de rencontres sur ses installations.

Henri CLAVIERE explique que la seule façon pour le moment, c'est de regarder sur STADIUM, en cliquant sur "liste" en haut à gauche et les installations non à jour et à contrôler apparaissent.



Il y a 3 sortes d'intitulés :

1. envoyé au propriétaire, cela veut dire que la FFF a envoyé par NO REPLY FFF le contrôle à faire et la collectivité doit valider
- 2 Transféré au contrôleur, cela veut dire que la Mairie a répondu et qu'une visite peut être organisée.
- 3 Dossier validé CRTIS, cela veut dire que la visite est faite. Cela peut être accompagné de "réserves à lever si le contrôleur a signalé des anomalies dans son rapport.

Dans les 3 saisons à venir, chaque membre sera sensibilisé à cette organisation afin que la transition se passe au mieux.

Fin de la réunion à 18 H 00.

La Secrétaire de Séance

Marie-Hélène SEGUREL

*Le Président de la Commission
des Terrains et Infrastructures*

Henri CLAVIERE